





ÉLECTIONS 2013



DEPARTde Monsieur
Pierre Beaulieu

Détails aux pages 8 et 9

Sommaire



Bilans des décisions du conseil	3 à 5
Urbanisme et réglementation	
Avis publics	6
Municipalité de Saint-Jacques	
Offre d'emploi, préposé(e) à	
l'accueil et à la perception	7
Mot du maire	8-9
Travaux de réfection du CCVC	10
Les Fêtes gourmandes de Lanaudiè	re 11-12
Loisirs et culture	
La Fête des bénévoles	13
Activités d'Halloween	14
Bibliothèque municipale Marcel-Dugas	15-16
MRC Montcalm	17-18
Des nouvelles de vos organismes	19 à 22
Information Saint-Jacques	23-24

Page couverture Crédit photo : Alain Landreville Réalisation Municipalité de Saint-Jacques Communications Patrice Jetté Graphisme et impression

Distribution Postes Canada

Le bulletin Le Jacobin est publié Parution

10 fois l'an.

1 850 exemplaires Tirage

L'utilisation du masculin dans ce bulletin est dans le seul but d'alléger le texte.

ISSN: 1708-2994

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada

PROCHAINE SÉANCE

Prendre note que la prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu le lundi 7 octobre, à 19 h.

Municipalité de Saint-Jacques

16, rue Maréchal, Saint-Jacques (Québec) JOK 2R0 Téléphone : 450 839-3671 • Télécopieur : 450 839-2387 info@st-jacques.org • www.st-jacques.org

Service téléphonique d'urgence

Après les heures de bureau pour bris d'aqueduc, fuite d'eau, etc. Tél.: 450 834-5956 | 450 834-7423

Service de l'urbanisme

Tél.: 450 839-3671, poste 7660

Service des travaux publics

Tél.: 450 839-3671, poste 7661 | Christian Marchand, superviseur travauxpublics@st-jacques.org

Service des loisirs et de la culture

Tél.: 450 839-3671, poste 7670

Service des communications

Tél: 450 839-3671, poste 7620

Bibliothèque municipale Marcel-Dugas

Tél.: 450 831-2296

Centre culturel du Vieux-Collège

Tél.: 450 839-9246

L'inspecteur canin

Tél.: 450 756-4791 | 450 439-WOUF

CONGÉ FÉRIÉ

Veuillez noter que la mairie ainsi que la bibliothèque municipale Marcel-Dugas seront fermées à l'occasion de l'Action de grâces, le lundi 14 octobre prochain.

La Municipalité de Saint-Jacques se dégage de toute responsabilité quant au contenu publié par les organismes et se réserve le droit de l'ajuster en fonction de l'espace disponible dans le bulletin.

Le conseil municipal

Bilan des décisions

Résumé de la séance ordinaire du lundi 5 août 2013

ADMINISTRATION

Honoraires professionnels Offre de services comptables **DCA Comptable**

Il a été résolu unanimement d'accepter la proposition de DCA Comptable pour la création d'une banque de temps au besoin pour le service administratif.

Offre de services - Imprimerie Lanctôt Proposition de confection pour carte géographique des rues et de la ville

Il a été résolu unanimement d'accepter la proposition d'Imprimerie Lanctôt afin de mettre à jour la carte géographique de la municipalité de Saint-Jacques.

Bail emphytéotique Entre la Municipalité de Saint-Jacques et la Fabrique de Saint-Jacques

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques souhaite procéder à la réalisation du projet d'arboretum;

ATTENDU QUE pour ce faire, la Municipalité de Saint-Jacques et la Fabrique de Saint-Jacques ont travaillé à la confection d'un bail emphytéotique;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite mandater le notaire André Lachapelle pour la conception de ce bail emphytéotique;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement :

- d'accepter qu'une entente soit réalisée avec la Fabrique de Saint-Jacques en vertu d'un bail emphytéotique pour une durée de quarante (40) ans.
- de mandater monsieur Pierre Beaulieu, maire de la Municipalité de Saint-Jacques, ainsi que madame Josée Favreau, directrice générale, à procéder à la signature des documents, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Jacques.

TRAVAUX PUBLICS ET TRAVAUX ROUTIERS

Soumissions pour acquisition d'un tracteur

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées afin de procéder à l'acquisition d'un tracteur à gazon pour le service des travaux publics et de la voirie;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement que la soumission d'Agritex (John Deere) soit acceptée, au montant de 36 982,86 \$ (taxes incluses), et ce, en vue de l'acquisition d'un tracteur modèle F1445, de marque John Deere.

QUE l'achat d'un système de lumières sera ajouté à la soumission pour un montant d'environ 2 500 \$.

QUE cette somme soit payée à même le fonds de roulement de la Municipalité de Saint-Jacques, et ce, pour une période de cinq (5) ans, remboursable à partir de 2014.

HYGIÈNE DU MILIEU

Appel d'offres -Projet de réfection à l'usine d'épuration

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques a procédé par appel d'offres public dans le projet de réfection de l'usine d'épuration et que deux soumissions ont été reçues lors de l'ouverture qui a eu lieu le 10 juillet 2013;

ATTENDU QUE suite à l'analyse technique des soumissions effectuée par la firme exp., Plomberie Brébeuf inc. s'est avéré être le plus bas soumissionnaire conforme au montant de 334 190,82 \$;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement d'accepter la soumission de Plomberie Brébeuf au montant de 334 190,82 \$ (taxes incluses) pour procéder aux travaux de réfection à l'usine d'épuration.

QUE cette somme sera financée à même la subvention reçue dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2010-2013 (TECQ).

URBANISME

Avis de motion -Règlement numéro 250-2013 Prolongement de la rue Laurin

AVIS DE MOTION est donné par monsieur Jean-Guy Cadieux, qu'il présentera à une rencontre ultérieure, un règlement afin de procéder au prolongement des infrastructures sur une partie de la rue Laurin.

Une copie du projet de règlement sera remise aux membres du conseil à une séance ultérieure.

LOISIRS ET CULTURE

Fêtes gourmandes de Lanaudière Contribution 2013 et signature d'une entente

ATTENDU QUE les membres du CA des Fêtes gourmandes de

Le conseil municipal

Bilan des décisions

Résumé de la séance ordinaire du lundi 5 août 2013

Lanaudière s'adressent à la Municipalité de Saint-Jacques pour le renouvellement de l'entente entre les parties;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques est d'accord à contribuer à ce magnifique événement;

ATTENDU QUE la municipalité participe déjà par le prêt de différents équipements ainsi que le temps des employés de voirie pour le transport du matériel;

ATTENDU QUE la municipalité est d'accord à verser une contribution de 3 000 \$ comme commandite pour l'organisation d'un brunch le dimanche 18 août 2013;

ATTENDU QUE la municipalité désire obtenir une publicité en contre partie pour cette contribution;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement qu'un montant de 3 000 \$ soit accepté et versé aux Fêtes gourmandes de Lanaudière, à titre de contribution pour l'année 2013.

Paiement de facture Honoraires professionnels Beaudoin Hurens/Projet Parc des Cultures

Il a été résolu unanimement d'accepter le paiement de la facture numéro 13-0804 de la firme Beaudoin Hurens, au montant de 7 760,81 \$ taxes incluses, pour les services d'ingénierie dans le projet d'alimentation en eau potable et l'installation d'une entrée électrique de 200 ampères ainsi que d'un panneau de distribution localisé au Parc des Cultures. (Dossier numéro M9817-00).

VARIA

Ajout de participants 72^{es} assises annuelles de la FQM

Il a été résolu unanimement que monsieur Claude Mercier, conseiller, et madame Josée Favreau, directrice générale, soient inscrits au congrès annuel de la FQM qui se tiendra au centre des congrès de Québec les 26, 27 et 28 septembre prochain.

QUE les dépenses d'hébergement, de repas et de transport soient remboursées sur remise de pièces justificatives.

Comité Fleurons du Québec

ATTENDU QUE lors du congrès de la FQM, le comité des Fleurons souhaite que les membres participent à la remise des Fleurons du Québec;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement que les frais de transports et les frais de repas soient remboursés aux membres participants.

Résumé de la séance d'ajournement du mardi 20 août 2013

Correction de la résolution # 244-2013 Dévoilement officiel – Fleurons du Québec

ATTENDU QU'il y a lieu de corriger la résolution numéro 244-2013 afin de spécifier sur le nombre de personnes inscrites ainsi que le lieu de l'événement de la remise des Fleurons du Québec;

ATTENDU QUE la remise des Fleurons aura lieu au Jardin botanique de Montréal, le 19 septembre prochain;

ATTENDU QUE cinq (5) membres du Comité des Fleurons souhaitent assister à l'événement;

ATTENDU QUE les frais d'inscription soient payés par la Municipalité de Saint-Jacques (109,23 \$ X 5 = 546,15 \$);

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement que les frais de transports soient remboursés aux membres participants sur présentation de pièces justificatives.

Que la présente abroge et remplace la résolution adoptée le 5 août 2013.

Résultat de l'ouverture des soumissions Travaux de pavage - Diverses rues à Saint-Jacques

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques a procédé par appel d'offres public relativement au revêtement de béton bitumineux dans les rues de l'Acadie, Sainte-Anne, Chemin du Bas-de-l'Église Nord et Chemin du Ruisseau Saint-Georges Sud;

ATTENDU QUE trois (3) soumissions ont été reçues lors de l'ouverture qui a eu lieu le vendredi 26 juillet 2013;

ATTENDU QUE suite à l'analyse des soumissions, Asphalte Général inc. s'est avéré être le plus bas soumissionnaire conforme au montant de 305 333,36 \$;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement d'accepter la soumission d'Asphalte Général inc. au montant de 305 333,36 \$ (taxes incluses) pour procéder aux travaux de revêtement de béton bitumineux dans les rues de l'Acadie, Sainte-Anne, Chemin du Bas-de-l'Église Nord et Chemin du Ruisseau Saint-Georges Sud.

Le conseil municipal

Bilan des décisions

Résumé de la séance ordinaire du lundi 20 août 2013

Suivi appel d'offres Prolongement des infrastructures Portion rue Laurin et future rue Résultat des soumissions

QU'en vertu du règlement (loi 106) du ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR) relativement aux règles applicables à l'octroi de contrats de services professionnels et conformément à la résolution numéro 436-2012, adoptée le 3 décembre 2012, la Municipalité de Saint-Jacques a procédé par appel d'offres public pour obtenir un mandat de services professionnels pour la préparation des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux pour la réalisation des travaux de prolongement de ses infrastructures municipales, sur une portion de la rue Laurin ainsi que sur une rue future;

ATTENDU QUE la directrice générale a procédé le 3 juillet 2013, à 11 h 01, à l'ouverture des trois soumissions reçues (enveloppe générale sans prix);

ATTENDU QUE le Comité de sélection, tel que nommé par la résolution numéro 214-2013, a procédé à l'étude de ces soumissions le 7 août 2013, conformément aux documents d'appel d'offres datés de juillet 2013, dont voici les résultats qui sont soumis au conseil municipal:

Soumissionnaires Pointage total intérimaire Genivar inc. 75.75/100

qualifié Beaudoin, Hurens 78.50/100 qualifié Les Services EXP. inc. 80.75/100 qualifié

ATTENDU QUE le Comité de sélection a procédé, le 7 août 2013, à l'ouverture de l'enveloppe contenant l'«offre de prix» et que les trois soumissionnaires ont obtenu la note de passage de 70 points, telle qu'établie par la Loi;

ATTENDU QUE le Comité de sélection a donc établi le pointage final conformément au Code municipal du Québec ainsi qu'au Règlement sur l'adjudication des contrats pour la fourniture de certains services professionnels, et que le pointage, selon le rang et l'adjudication des trois soumissionnaires s'étant qualifiés, est de :

- Genivar inc. 10.42 - Beaudoin, Hurens 8.66 - Les Services EXP. inc. 7.63

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement :

QUE la Municipalité de Saint-Jacques retienne les services de la firme GENIVAR inc. au coût de 120 723,75 \$ incluant les taxes, tel que soumissionné en date du 3 juillet 2013, pour l'offre de services professionnels du projet de prolongement de ses infrastructures municipales, sur une portion de la rue Laurin ainsi que sur une rue future, tel mandat devant être réalisé conformément aux documents de soumission de la Municipalité de Saint-Jacques, en date de juillet 2013, et que suite à l'obtention de ce contrat, la Municipalité de Saint-Jacques n'approuvera aucun supplément.

Demande de dérogation mineure 39 rue Montcalm

(Ancien propriétaire : Yves Bélanger) Nouveau propriétaire : 9276-9611 Québec inc.

Il a été résolu unanimement que la demande de dérogation mineure, relativement au dossier (réf. 13E00660106) de Me Adélard Éthier, notaire, pour le 39 rue Montcalm, soit acceptée tel que recommandé par le comité consultatif d'urbanisme (CCU) lors de leur réunion du 15 juillet 2013.

Aménagement du stationnement du parc Aimé-Piette

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées afin de procéder à des travaux de réaménagement du stationnement du parc Aimé-Piette (rue Venne);

ATTENDU QUE deux soumissions ont été reçues et que Sintra inc. s'est avéré être le plus bas soumissionnaire conforme au montant de 37 500 \$ (plus taxes);

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement d'accepter la soumission de Sintra inc. au montant de 43 302,66 \$ (taxes incluses) pour procéder aux travaux de réaménagement du stationnement situé dans le parc Aimé-Piette. (Réf. soumission en date du 8 juillet 2013).

> **Audrey St-Georges** Secrétaire-trésorière adjointe

La version en texte intégral des procès-verbaux est disponible sur le site Internet de la Municipalité à l'adresse suivante: http://www.st-jacques.org/index.jsp?p=62

Également, des copies en format papier sont disponibles sur demande à la Mairie de Saint-Jacques, moyennant les frais exigibles.

Urbanisme et réglementation

AVIS PUBLIC

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :

Le conseil municipal de Saint-Jacques, à sa séance ordinaire du 7 octobre 2013, a pris connaissance d'une demande de dérogation mineure aux règlements d'urbanisme.

La demande porte sur le lot 3 024 421 portant le numéro civique 9, rue Migué situé dans la zone R2-39. En effet, la propriétaire de la résidence projette de bâtir un abri d'auto «style carport» attenant à sa résidence qui ne respecte pas la marge latérale.

Plus spécifiquement, la demande consiste à permettre l'implantation de l'abri d'auto à 1 mètre de la ligne de terrain plutôt qu'à 1,5 mètre comme l'exige le règlement de zonage numéro 55-2001 de la Municipalité de Saint-Jacques.

Le Conseil rendra sa décision à la séance du 11 novembre 2013, à la Mairie de Saint-Jacques, 16, rue Maréchal, Saint-Jacques, le tout selon les dispositions du règlement municipal en vigueur.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

DONNÉ À SAINT-JACQUES, CE 9 OCTOBRE 2013.

Josée Favreau, g.m.a., directrice générale

AVIS PUBLIC

Concernant le rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de Saint-Jacques

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES

Je, Josée Favreau, directrice générale, donne l'avis suivant :

QU'en conformité avec l'article 73 de la Loi sur la Fiscalité municipale, le rôle d'évaluation pour l'exercice 2014 a été déposé en date du 9 septembre 2013 au bureau de la Municipalité de Saint-Jacques, 16, rue Maréchal, Saint-Jacques (Québec) JOK 2RO, et que toute personne peut en prendre connaissance à mon bureau, durant les heures d'affaires régulières.

QUE le rôle d'évaluation en est à la deuxième année du rôle triennal 2013-2014-2015 pour l'exercice financier 2014.

QU'en conformité avec les dispositions de l'article 74.1 de la loi sur la fiscalité municipale, toute personne qui a un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant ;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé : M.R.C. de Montcalm : 1540, rue Albert, Sainte-Julienne (Québec) JOK 2T0
- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci dessus indiqué ;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement de la M.R.C. de Montcalm et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

DONNÉ À SAINT-JACQUES, CE 1^{ER} OCTOBRE 2013.

Josée Favreau, g.m.a., directrice générale

OFFRE D'EMPLOI

••••• Préposée à l'accueil et à la perception •••••

La Municipalité de Saint-Jacques est à la recherche d'une personne dynamique et consciencieuse pour combler un poste de préposée à l'accueil et à la perception.

Faire parvenir votre CV

à l'attention de Mme Josée Favreau, directrice générale,

avant le 18 octobre 2013, 16 h

par télécopie, par la poste ou par courriel.

Municipalité de Saint-Jacques, 16, rue Maréchal, Saint-Jacques (Québec) JOK 2R0

Télécopieur: 450 839-2387

Courriel:

josee.favreau@st-jacques.org

La Municipalité souscrit aux principes d'égalité en emploi. Bienvenue à toutes les candidatures.

Seulement les personnes retenues seront contactées.

Responsabilité

Relevant de la directrice générale, la personne occupant cette fonction a avant tout le mandat d'accueillir les visiteurs à la réception ainsi que d'assurer le service de la perception pour la municipalité.

NOTE

Pour obtenir la liste des tâches et des caractéristiques de l'emploi offert, veuillez consulter notre site Internet au www.st-jacques.org.

Exigences et qualités recherchées

Être orienté vers le citoyen, avoir le respect de l'éthique et des valeurs, faire preuve d'intégrité, avoir un bon jugement, être doté d'un solide esprit d'équipe et posséder de bonnes habiletés de communication ainsi qu'une bonne capacité d'adaptation et de gestion des priorités.

- Diplôme d'études professionnelles (DEP) en bureautique;
- Expérience dans le milieu municipal (atout);
- Excellente qualité du français écrit et parlé;
- Être courtois, ponctuel et posséder un bon esprit d'équipe;
- Connaissance des logiciels de bureautique (Office), PG Système et d'Internet.

Type de poste

Permanent, temps plein 5 jours/semaine - 32,50 heures/semaine.

Conditions salariales

L'échelle salariale se situe entre 15 \$ et 19 \$ / heure selon les qualifications et l'expérience. Avantages marginaux concurrentiels.

Saviez-vous...

- Qu'il y a eu vingt-trois (23) nouvelles constructions en 2012? Que plus de deux cents (200) terrains sont toujours disponibles pour construction résidentielle? Pour toutes questions concernant la construction de bâtiment ou autre, veuillez communiquer avec Monsieur Martin Genest du Service de l'urbanisme au 450 839-3671, poste 7660.
- Que notre population est passée de 4 021 habitants à 4 069 habitants, soit une augmentation de 1 % de 2012 à 2013? Cet accroissement est considérable puisqu'en moyenne, depuis 1986, la population augmente de 1,8 % au 6 ans. Source : Statistique canada et la MRC Montcalm
- Que la Municipalité de Saint-Jacques a entamé des démarches auprès du ministère des Transports du Québec (MTQ) en ce qui a trait à la sécurité publique? La Municipalité désire installer des arrêts obligatoires aux coins des rues Sainte-Anne, Saint-Jacques et Beaudry, en plus de mettre un feu de circulation prioritaire pour tourner à gauche à l'intersection des routes 158 et 341.









Le temps est venu pour moi de me retirer et de céder ma place à la barre de la Municipalité de Saint-Jacques.

Quinze ans déjà, quatre ans à titre de conseiller municipal, onze ans à titre de maire...

Quinze ans à vous offrir mes services dans le seul et unique but d'améliorer le « mieux-vivre » à Saint-Jacques.

J'aimerais faire avec vous une rétrospective de ces années et dresser un bilan des réalisations qui ont eu lieu durant mes mandats.





Le Jacobin

Le Jacobin, notre bulletin municipal, a vu le jour en juin 2003. Il est et demeure l'outil privilégié de communication entre l'administration municipale et ses citoyens, en plus d'être une plateforme d'informations provenant des différents organismes de la municipalité. Lors du dernier sondage que nous avons effectué dans le cadre de la politique familiale, plus de 80 % des familles et plus de 97 % des aînés trouvent que Le Jacobin est le moyen de communication le plus efficace. Il est clair que les citoyens apprécient grandement être bien informés et je crois que, mieux une population est renseignée, plus elle est participante, active et vivante.

Les Fêtes gourmandes de Lanaudière

Depuis 2005, chaque mois d'août nous amène Les Fêtes gourmandes de Lanaudière. Cet évènement, qui a pris, au fil des ans, de plus en plus d'envergure et de notoriété, a permis à la région de Lanaudière et aux régions avoisinantes, de découvrir les produits du terroir mais aussi tous les attraits de la municipalité de Saint-Jacques, et surtout, d'apprécier les forces vives qui animent notre milieu. Je fais référence, bien sûr, aux organisateurs, aux collaborateurs et aux nombreux bénévoles qui travaillent à améliorer l'évènement sans relâche, année après année. Les Fêtes gourmandes de Lanaudière est devenue une source de grande fierté et une occasion de collaboration et d'entraide de tous les Jacobins et Jacobines. Nous pouvons nous réjouir grandement de cette belle réussite qui bonifie la réputation, déjà enviable, de Saint-Jacques.

Infrastructures et investissement

Durant la dernière décennie, afin d'améliorer nos infrastructures d'aqueduc, d'égouts, de voirie et de loisir, plusieurs projets d'envergure se sont concrétisés. Ci-dessous, une liste sommaire illustre bien l'ampleur des travaux effectués :

Réseau d'aqueduc, chemin du Bas-de-l'Église Sud Réseau d'aqueduc, d'égouts et voirie, rues Laurin et Marcel-Lépine

Rénovation et agrandissement de la centrale d'eau potable Réfection et remise à neuf de la rue Saint-Jacques Réfection des terrains de tennis et de soccer Achat de deux camions autopompe incendie neufs Achat d'un garage municipal
Construction de jeux d'eau pour les plus jeunes
Rénovation du Centre culturel du Vieux-Collège
Construction d'un parc des cultures
Implantation d'un monument commémorant le Grand
Dérangement à la mémoire des Acadiens

La valeur de ces immobilisations se chiffre à plus de 11 millions de dollars d'investissement, ce qui représente un somme considérable pour une municipalité de la taille de celle de Saint-Jacques. Grâce aux programmes de subventions gouvernementaux et d'aide au développement local, plus de 60 % de cette somme a été subventionnée, ce qui a permis au conseil municipal de maintenir la taxation à un niveau raisonnable.

Je peux nommer plusieurs autres réalisations et initiatives, tant d'ordre administratif que de développement immobilier : fêtes des bénévoles, partenariat avec le Collège Esther-Blondin pour les loisirs, création d'un poste de technicienne en loisirs et culture, participation à la construction de la résidence Nouvelle-Acadie...

Il est certain que tous ces projets n'auraient pu voir le jour sans la collaboration étroite et constante de nos dévoués employés. Je désire les remercier sincèrement de leur travail assidu et de leur volonté d'offrir à nos

citoyens un service de qualité.

le veux aussi remercier tous les membres du conseil municipal qui m'ont épaulé tout au long de mes mandats. Votre soutien, vos points de vue divergents, nos discussions parfois animées, ont été le gage d'une vie politique municipale riche et vivante.

Chers concitoyens et concitoyennes, j'espère bien humblement avoir été à la hauteur de vos attentes. À chacun et chacune d'entre vous, je dis merci de la confiance que vous avez manifestée en mon endroit.

Ce fut un honneur et un privilège pour moi d'être le maire de cette charmante municipalité au bel avenir prometteur.

Le temps est venu pour moi de vous dire... Au revoir

Pierre Beaulieu, Maire

Élections à la préfecture

Concernant les élections à la préfecture de la MRC de Montcalm : les candidates et candidats avaient jusqu'au 4 octobre pour déposer leur candidature.

L'élection aura lieu le même jour que les élections municipales. Soit le dimanche 3 novembre prochain.

COMMENT SE PORTER CANDIDAT

Choix d'un poste

Une personne peut poser sa candidature à un seul poste de membre du conseil d'une municipalité.

Condition d'admission

Pour ce faire, lors d'une élection générale, elle doit avoir le droit d'être inscrite sur la liste électorale de la municipalité et résider sur ce territoire de façon continue ou non depuis au moins douze mois, le premier septembre de l'année civile où doit avoir lieu l'élection générale ou dans le cas d'une élection partielle, au moins douze mois à la date de la publication de l'avis d'élection.

Formulaire à obtenir

On peut se procurer le formulaire de déclaration de candidature au bureau du président d'élection de la municipalité.

Regroupement permis

Dans le cas des municipalités assujetties au financement des partis politiques (municipalités de 5 000 habitants ou plus), les candidats peuvent être regroupés en partis autorisés. Pour ce qui est des autres municipalités, les candidats peuvent former des équipes reconnues par le président d'élection.

Période pour déposer la candidature

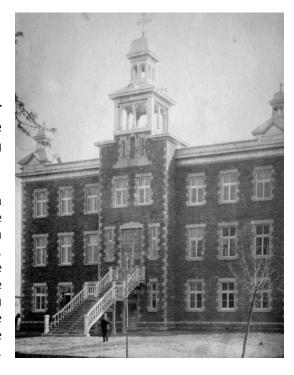
La période de mise en candidature débutera le vendredi 20 septembre 2013 et se terminera le vendredi 4 octobre 2013 à 16 h 30.

La période pendant laquelle une personne peut déposer au bureau du président d'élection sa déclaration de candidature dûment remplie, accompagnée des documents appropriés, débute le 44° jour et se termine à 16 h 30 le 30° jour précédant celui qui a été fixé pour le scrutin. Cependant, il est préférable de vérifier les jours et les heures d'ouverture du bureau de votre président d'élection.

Centre culturel du Vieux-Collège

(K.V.) La Municipalité de Saint-Jacques est fière de présenter la toute nouvelle allure du Centre culturel du Vieux-Collège suite aux travaux de restauration de l'enveloppe qui ont eu lieu du printemps 2011 à janvier dernier.

Les travaux consistaient à restaurer l'édifice ancestral tout en respectant sa valeur historique et ses particularités architecturales. D'abord la structure de l'édifice fut renforcée. Les deux lanternons surmontant les angles de la façade ainsi que le clocheton central ont été entièrement restaurés. Finalement, l'entrée principale a retrouvé sa splendeur d'antan avec ce majestueux escalier au départ évasé et mains courantes débillardées. Ce nouvel escalier de style classique a été inspiré par l'architecture initiale du Centre culturel du Vieux-Collège et l'a respecte en tout point. Le Centre culturel du Vieux-Collège constitue un exemple significatif de l'architecture des institutions d'enseignement en milieu rural de l'époque.



Les travaux de réfection du Centre culturel du Vieux-Collège ont été réalisés par une entreprise locale, René Gaudet et fils inc. en collaboration avec la firme Affleck & de la Riva Architectes située à Montréal.

La valeur patrimoniale du Centre culturel du Vieux-Collège repose sur son intérêt historique. Il est cité comme monument historique, avec l'église, le presbytère et le couvent des Sœurs de Sainte-Anne. Le Centre culturel du Vieux-Collège fait partie du noyau institutionnel de Saint-Jacques. Le bâtiment rappelle la présence des frères de Saint-



Gabriel dans la communauté ainsi que leur rôle et leur influence. L'édifice, alors appelé Académie Saint-Louis-de-France, est construit en 1912 pour les besoins grandissants de leur institution. « Le Vieux Collège » témoigne de la contribution des frères de Saint-Gabriel dans les environs de la municipalité de Saint-Jacques.

La conservation du Centre culturel du Vieux-Collège et son utilisation par différents organismes du milieu sont un enjeu important pour la collectivité. Il était primordial pour la Municipalité de Saint-Jacques d'intervenir afin de protéger notre patrimoine culturel. améliorations apportées étaient essentielles à la préservation des témoins de notre histoire au bénéfice des générations présentes et futures de Lanaudière.

Pour information: Cynthia Lafortune, technicienne en loisirs Service des loisirs et de la culture

loisir@st-jacques.org 450 839-3671, poste 7670









www.fetesgourmandes.ca

Communiqué de presse

Neuf années d'expertise, neuf années de succès et de renommée à travers tout le Québec.

Un nouveau site cette année, mais toujours un même village, Saint-Jacques de Montcalm.

Les Fêtes gourmandes de Lanaudière ont accueilli du 16 au 18 août, sur le nouveau site du Collège Esther-Blondin, plus de 21 000 visiteurs. Un site enchanteur et bucolique qui correspond parfaitement à l'événement agroalimentaire numéro 1 au Québec.

La sélection 2013 de producteurs et de transformateurs agroalimentaires de Lanaudière et du Québec regroupait plus de 80 exposants de qualité présents afin de présenter, vendre et surtout, faire déguster leurs saveurs régionales. Parmi eux, dix nouveaux exposants ont franchi le filtre de qualité des Fêtes gourmandes de Lanaudière. Soulignons également le regroupement de vingt exposants lanaudois sous le chapiteau «Goûtez Lanaudière» qui a permis de mettre en valeur les produits de notre belle région.



C'est ainsi que sous d'immenses chapiteaux le Marché champêtre des Fêtes gourmandes de Lanaudière a fait découvrir aux visiteurs le goût de Lanaudière et du Québec.

Tout en dégustant les délicieux produits proposés, de nombreuses escapades musicales étaient proposées sur le site. Sans compter les multiples autres nouveautés éducatives rendant la visite des Fêtes gourmandes de Lanaudière encore plus enrichissante. Principalement, soulignons la présentation de la nouvelle thématique internationale avec la présence d'une délégation de VERGT de la grande

Pour information: Cynthia Lafortune, technicienne en loisirs Service des loisirs et de la culture loisir@st-jacques.org 450 839-3671, poste 7670



région du Périgord en France, dont les enseignants et les élèves de l'Académie d'hôtellerie et de tourisme de Lanaudière ont eu le plaisir d'assister.

Les Fêtes gourmandes de Lanaudière séduisent de nombreux épicuriens notamment grâce à la diversité et l'excellence de ses exposants mais également grâce à ses activés hors du commun.

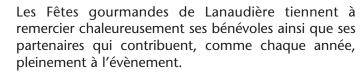
Notamment le fameux Bistro SAQ, un concept unique au Québec qui propose une table d'hôte favorisant le maillage des saveurs alcoolisées et des produits fins du terroir lanaudois.



Chaque année la Coop Profid'Or choisit les Fêtes gourmandes de Lanaudière pour organiser un souper-spectacle où pas moins de 700 personnes sont servies sous un immense chapiteau.

Cette année était également proposé au public un repas champêtre sous le thème du Périgord et du Québec. Ceci, annonçant les saveurs internationales des Fêtes gourmandes.

Le 10^{ème} anniversaire des Fêtes gourmandes s'annonce gargantuesque et plein de nouveautés. Attendez-vous à un rendez-vous haut en saveurs!





Mme Floriane Marquet responsable des communicatons

Les Fêtes gourmandes de Lanaudière 450 582-5739 - marguetfloriane.ca@gmail.

Crédit photos : Publication Mag

Pour information: Cynthia Lafortune, technicienne en loisirs Service des loisirs et de la culture loisir@st-jacques.org 450 839-3671, poste 7670

LES BÉNÉVOLES...

C'était le 25 août dernier que tous les bénévoles de la municipalité de Saint-Jacques avaient été conviés à un brunch en leur honneur. Ils ont tous été accueillis au gymnase de l'école Saint-Louis-de-France. Les membres du conseil municipal ont honoré les convives en assumant le service du brunch. Plusieurs membres ont pris la parole pour rendre hommage aux bénévoles présents.



Annuellement, nous tenons à souligner l'implication et les actions de l'ensemble des bénévoles qui œuvrent au sein des organismes et des évènements de la municipalité afin de valoriser leurs actions et de les remercier.

Grâce à eux, la municipalité est un lieu de vie animée par une variété d'activités, d'événements et de rassemblements offerts par divers organismes. Près de 180 bénévoles ont participé à cette rencontre et chaque organisme présentait leur bénévole de l'année. Ce bénévole s'est vu remettre une médaille gravée à son nom.

Félicitations à tous et mille mercis à vous, chers bénévoles.

Merci aux partenaires qui se sont joints à l'événement : Pépinière Villeneuve, Fleuriste Mélodie des Fleurs, Fleuriste Saint-Jacques, David Mc Mullen pour la sonorisation et cabane à sucre N. Lafortune pour l'excellent repas.

Merci tout particulièrement à M. Robert Bélanger d'avoir accepté d'être notre photographe attitré!

Merci au comité organisateur :

Madame Lise Desrosiers Monsieur Jean-Guy Cadieux Madame Josée Favreau

Madame Danielle Jetté Madame Cynthia Lafortune

Saviez-vous...

- Que nous comptons une vingtaine d'organismes proactifs établis dans notre Municipalité? Pour connaître ces organismes, visitez le répertoire sous l'onglet « citoyens » du site Internet de la Municipalité de Saint-Jacques, www.st-jacques.org.
- Que les locaux du Centre culturel du Vieux-Collège et de la Maison du Folklore sont disponibles aux citoyens, aux organismes et aux commerçants de Saint-Jacques pour divers événements?

Pour une réservation de salle, communiquez avec Cynthia Lafortune au 450 839-3671, poste 7670.



Pour information:
Cynthia Lafortune, technicienne en loisirs
Service des loisirs et de la culture
loisir@st-jacques.org
450 839-3671, poste 7670

Atelier artistique d'Halloween

Le service des loisirs de la Municipalité de Saint-Jacques invite les tout-petits à participer à un atelier artistique d'Halloween. L'activité se déroulera à la Mairie de Saint-Jacques, dans la salle du conseil, le mercredi 30 octobre prochain de 18 h à 19 h. Les enfants pourront laisser libre court à leur esprit créatif et concevoir des œuvres ayant pour thème l'Halloween. Le tout sera animé par Twiicky, monitrice au camp de jour. Les créations conçues lors de cet atelier seront exposées à la Bibliothèque municipale Marcel-Dugas du 31 octobre au 7 novembre.

Inscrivez-vous vite, les places sont limitées! Il y aura deux (2) groupes : 3-6 ans (15 places disponibles) et 7-10 ans (15 places disponibles) *Aucun frais relatif à cette activité

Pour inscrire votre enfant, veuillez communiquer avec Cynthia Lafortune, technicienne en loisirs au 450 839-3671, poste 7670, ou par courriel à loisir@st-jacques.org

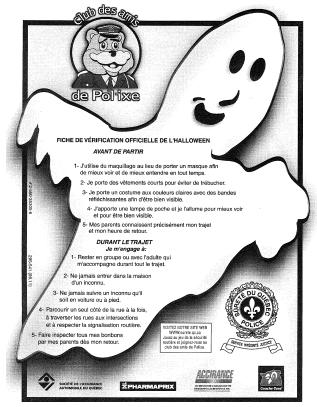


Conte spécial d'Halloween

Avec le service d'animation La Muse

Venez entendre notre histoire d'Halloween!

Lundi 28 octobre à la Bibliothèque municipale Marcel-Dugas dès 18 h Inscription par téléphone obligatoire : 450 839-3671, poste 7670



Saviez-vous.

 Que votre reçu correspondant à l'inscription de votre enfant de moins de 16 ans, à toutes activités sportives offertes par la Municipalité, peut être utilisé pour fin d'impôt?



TERRAIN DE TENNIS AVEZ-VOUS RETOURNÉ VOTRE CLÉ???

La saison estivale étant terminée, les terrains de tennis seront fermés.

Si vous avez, en votre possession, une clé de l'espace de jeu, nous vous prions de la rapporter à la Mairie de Saint-Jacques avant le 15 novembre prochain. Votre dépôt de 20 \$ vous sera alors remis.

Merci de votre collaboration





PASSION-LECTURE



VISITEZ VOTRE BIBLIOTHEQUE

Jusqu'au 15 décembre les citoyens de Saint-Jacques sont invités à venir s'abonner à la bibliothèque et ainsi avoir la chance de

gagner un montant de 100 \$ (un coupon par famille). Le gagnant sera connu le lundi 16 décembre.

Pour vous abonner il suffit de fournir une preuve de résidence. Les jeunes de moins de 15 ans doivent être accompagnés d'un parent.

Tous les citoyens de Saint-Jacques sont invités à fréquenter leur bibliothèque afin de découvrir ou de renouer avec le plaisir de lire, de s'informer, d'apprendre et de s'amuser.

Voici un bref aperçu des ACQUISITIONS DE 2013

Romans adultes

Enterrez vos morts; Louise Penny Malphas; Patrick Sénécal Man; Kim Thuy Vent de glace; Patricia Cornwell Sainte-Victoire: Claire Pontbriand Saccage; Christine Brouillet Demain; Guilaume Musso 22/11/63; Stephen King Ne t'éloigne pas; Harlan Coben Chuuut!; Janine Boissard

GRAND| tirage

Documentaires adultes

Répertoire des saveurs (en référence) Le grand Larousse gastronomique (en référence) Twitter pour les nuls Délicieusement cru L'esclavage et les noirs à Montréal Les grandes tragédies du hockey L'enquêteur du paranormal 1200 voitures et motos de légende La guerre aux bourrelets Je suis une personne pas une maladie Bordeaux, l'histoire d'une prison

Biographies

Le sens du combat de **Georges Saint-Pierre** Pourquoi moi de Lise Ravary Ma vie parmi les morts de Lisa Williams N'oublie jamais de Grégory Charles



Code; Kathy Reichs

Inferno; Dan Brown

Lis-moi une histoire

Ce programme s'adresse aux 1-3 ans. Lorsque vous abonnez votre enfant à la bibliothèque, nous lui faisons cadeau du beau livre « Lis-moi une histoire », une invitation à lire à tout moment, n'importe où, pour le plaisir d'être ensemble et de partager un moment intime.



Conte pour enfants

Nous vous rappelons nos prochains rendez-vous. Les jeudis 3 octobre, 7 novembre et 5 décembre à 18 h 30.

Nous vous attendons!

liothèque





Une naissance.

(à compter du 21 octobre)

Pour une 12^e année, la bibliothèque vous présente le programme « Une naissance, un livre », qui s'adresse aux enfants de moins d'un an. Initié par les Bibliothèques publiques du Québec, ce programme a pour but

de susciter chez les tout-petits, dès leur tendre enfance, l'éveil à la lecture et le goût des livres. Venez nous présenter votre nouveau-né, abonnez-le à la bibliothèque et recevez la trousse du bébé-lecteur. Apportez-nous une photo et voyez votre enfant devenir une des stars de notre espace dédié aux plus jeunes lecteurs de la bibliothèque.

Semaine des bibliothèques publiques du Québec (20 au 26 octobre)

Nous aurons le bonheur de recevoir l'auteure à succès Louise Tremblay D'Essiambre le jeudi 24 octobre. Ses livres : Les années du silence, Les sœurs Deblois, Mémoires d'un quartier ainsi que La dernière saison comptent parmi les romans les plus lus au Québec. Madame Tremblay D'Essiambre viendra également nous présenter sa nouvelle série Les héritiers du fleuve. Pour réservations, comptoir du prêt de livres ou par téléphone au 450 831-2296.

Durant cette semaine nous proposerons également un tirage à tous ceux et celles qui emprunteront des documents.

Saviez-vous...

- Qu'avec votre NIP biblio vous pouvez avoir accès à votre dossier d'abonné et faire des réservations de documents à partir de la maison? Vous pouvez également consulter deux encyclopédies en ligne : Universalis, pour les adultes et Découvertes, pour les jeunes. De plus vous pourrez bientôt avoir accès à la ressource Tout apprendre, des cours d'auto-apprentissage de plusieurs langues différentes. Aussi, dès 2014, un catalogue de livres numériques sera disponible. Pour avoir votre NIP biblio, informez-vous au comptoir du prêt.
- Qu'il existe un service de prêt entre bibliothèques (PEB) qui est gratuit et qui vous donne accès à des millions de documents de toutes sortes à travers le Québec? Pour en savoir davantage, venez nous rencontrer.



Congé du 14 octobre FÊTE DE L'ACTION DE GRÂCE

Veuillez noter que la bibliothèque municipale Marcel-Dugas sera

fermée le lundi 14 octobre pour le congé de la fête de l'Action de grâce.

Nous serons de retour le mardi 15 octobre pour le prêt de livres aux heures habituelles.

HORAIRE RÉGULIER

Lundi 14 h à 20 h 14 h à 18 h Mardi 14 h à 20 h Jeudi

10 h à 12 h Samedi

La bibliothèque, c'est gratuit!





MRC Montcalm

Transport collectif

Vous pouvez compter sur les services de transport collectif de la MRC de Montcalm pour assurer vos déplacements sur le territoire et à l'extérieur? La MRC peut offrir, en fait, quatre types de transport : collectif, collectif intégré, transport adapté et régional, et c'est en partie grâce au gouvernement du Québec, qui octroie annuellement 100 000 \$ aux MRC en région pour le transport collectif et 245 000 \$ pour celui destiné aux personnes à mobilité réduite.

Par le biais de taxibus, le transport collectif de la MRC de Montcalm se compare avantageusement à l'offre de services des MRC des régions avoisinantes. Nous couvrons l'ensemble du territoire, nos horaires offrent une certaine flexibilité et nos coûts sont peu élevés surtout si l'on tient compte des vastes distances à parcourir entre nos municipalités. À titre d'exemple, un déplacement dans la MRC coûte entre 3,30 \$ et 5,40 \$, et seulement 6,40 \$ hors du territoire.

Pour profiter de ce service, vous devez habiter dans Montcalm et être membre. Les déplacements s'effectuent, sur réservation, d'un panneau numéroté à un autre, et vous ne payez pas pour l'enfant de moins de 5 ans qui vous accompagne.

Besoin d'aller à Joliette? Utilisez le transport collectif intégré!

Sur réservation 24 heures à l'avance, d'un panneau numéroté à un autre, ce service intègre le transport collectif à celui de l'adapté.

Aux personnes à mobilité réduite

La MRC de Montcalm vous offre un service de transport adapté. De type porte-à-porte, il fonctionne sur réservation et vous permet de vous déplacer partout dans Montcalm et même de vous rendre à Joliette, Rawdon et Saint-Jérôme. Pour pouvoir l'utiliser, vous devez répondre aux critères de la Politique d'admissibilité au transport adapté du ministère des Transports du Québec. Pour plus d'informations, visitez le : www.mrcmontcalm.com ou téléphonez au 450 831-2182, postes 7031 ou 7032, (sans frais: 1 888 242-2412).

Transport régional

En collaboration avec le Conseil régional de transport de Lanaudière (CRTL), la MRC de Montcalm offre un service de transport régional collectif, sans réservation, comprenant quatre circuits.

Pour informations, visitez le site du CRTL à : www.jembarque.com ou téléphonez au : 1 877 492-6111.

Nouveau service sur le site Internet de la MRC de Montcalm : Paiement en ligne des constats d'infraction

La Cour municipale de la MRC de Montcalm offre désormais la possibilité de payer par Internet les constats d'infraction émis sur son territoire. Par le biais du système électronique Constats Express, ce nouveau service de paiement en ligne est accessible 24 h par jour, 7 jours par semaine, sur le site de la MRC : www.mrcmontcalm.com.



Nouvel outil : simple, efficace et sécuritaire!

Les modes traditionnels de paiement sont toujours offerts à la population, toutefois le système de règlement des constats par Internet comporte de nombreux avantages. Il n'est maintenant plus nécessaire de se déplacer pour payer une contravention et le règlement s'effectue par carte de crédit (Visa ou MasterCard). La procédure sur Internet est simple : les étapes sont bien expliquées et des exemples sont même fournis.

Par ailleurs, en utilisant le nouveau service de paiement en ligne de la MRC, l'usager a un accès direct à son dossier et peut ainsi connaître le montant exact à payer. Étant donné que le paiement s'effectue automatiquement, il n'y a

aucun délai pouvant entraîner des frais de retard. De plus, l'usager peut avoir l'assurance d'un service sécuritaire puisque le système assure, en tout temps, la confidentialité du numéro de sa carte de crédit et il ne conserve aucune donnée. Enfin, pour chaque transaction, l'usager obtient un numéro de confirmation ainsi qu'un reçu disponible pour impression. Des frais administratifs de 3 \$, liés à l'utilisation du service, s'appliquent pour chaque transaction.

Ce nouveau système de paiement électronique s'inscrit dans les nombreux efforts déployés par la MRC pour accroître les services dispensés aux Montcalmois et Montcalmoises.

RETOUR DU PROGRAMME DE SUBVENTION RénoVillage



Après une suspension de plusieurs mois par la Société d'habitation du Québec (SHQ) qui en faisait une révision, le programme de subvention RénoVillage est maintenant de retour. Si votre résidence nécessite des travaux de rénovation et si vous remplissez les conditions d'admissibilité à cette aide financière, la MRC de Montcalm pourra vous aider.

Le programme RénoVillage a pour but de permettre aux propriétaires-occupants vivant en milieu rural d'effectuer des travaux sur leur résidence lorsque celle-ci présente une ou plusieurs défectuosités majeures. Selon le revenu et la taille du ménage, la subvention peut atteindre 90 % des coûts admissibles, sans toutefois excéder 10 000 \$. De plus, la propriété doit être située dans l'une des dix municipalités de la MRC de Montcalm et sa valeur ne doit pas dépasser 90 000 \$, excluant le terrain. Cette valeur est basée sur le compte de taxes municipales de 2012.

Pour de plus amples renseignements sur le programme RénoVillage, veuillez consulter notre site Internet à : www.mrcmontcalm.com ou celui de la Société d'habitation du Québec : www.habitation.gouv.qc.ca. Vous pouvez également communiquer avec Mme Caroline Thériault à la MRC de Montcalm qui vous aidera à déterminer votre admissibilité au programme et vous indiquera les documents que vous devez fournir pour constituer votre dossier. Vous pouvez joindre Mme Thériault par courriel à : ctheriault@mrcmontcalm.com ou par téléphone au : 450 831-2182, poste 7015 (sans frais : 1 888 242-2412).

Rappelons que la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et la Société d'habitation du Québec (SHQ) assument les coûts du programme RénoVillage. Cette subvention est administrée par la SHQ qui en confie l'application à l'échelle locale aux MRC ainsi qu'à certaines municipalités.

Chantal Nolin Responsable des communications cnolin@mrcmontcalm.com





La Croix-Rouge section Montcalm remercie la population de Saint-Jacques pour leur grande générosité lors de notre collecte du 10 et 11 août dernier, au Provigo. Les responsables des Services aux sinistrés, Pierre Desjardins et Denis Rameau, avec l'aide de deux (2) bénévoles de Saint-Jacques, madame Rita Brisson et madame Pierrette Gaudet ont recueilli une somme de 1 022 \$. Merci au propriétaire du Marché Provigo pour sa précieuse collaboration ainsi qu'aux bénévoles et aux donateurs.

Quand survient un sinistre, la Croix-Rouge peut faire la différence!

Denis Rameau SAS Croix-Rouge et Madame Pierrette Gaudet, bénévole Saint-Jacques.

Pierre Desjardins, responsable Services aux sinistrés 450 439-3126 - 514 260-3126



Située en plein centre du noyau villageois de Saint-Jacques, la Résidence Nouvelle-Acadie bénéficie d'un emplacement calme et boisé tout en se trouvant à proximité des services tels que pharmacie, clinique, église, institutions financières, marché d'alimentation, etc.

Munie d'installations modernes, la Résidence offre des logements adaptés pour les personnes autonomes ou en perte d'autonomie. En plus d'inclure le service des repas, l'entretien ménager et un service d'accompagnement, la Résidence Nouvelle-Acadie procure à ses résidents un milieu de vie sécuritaire, où il fait bon vivre.

Vous pouvez vous placer sur une liste d'attente pour les studios 3 ½ et 4 ½ à louer. Un crédit d'impôt est disponible pour les personnes de 70 ans et plus.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter Mme Thérèse Beauchamp, directrice, au 450 839-2119.

FABRIQUE DE SAINT-JACQUES

Pour vous procurer des biens, neufs ou usagés, respectant votre budget, rendez-vous au comptoir vestimentaire au sous-sol de l'église tous les mercredis de 13 h à 16 h et de 19 h à 20 h 30.

Pour vous procurer des denrées, le comptoir alimentaire vous est offert les mercredis aux deux semaines de 13 h à 14 h 30, moyennant une contribution de 3 \$. Les dates à venir sont les mercredis 2, 16 et 30 octobre 2013. Lors de votre visite un calendrier vous sera remis pour les dates postérieures.

N'oubliez pas d'apporter vos sacs! Les profits des ventes de tous les articles sont redistribués sous forme d'aide. Pour plus de renseignement, contacter madame Sylvie Leblanc, coordonnatrice 450 839-3434.





C.P. 339, Joliette, Qc, J6E 3Z6 www.sollanaudiere.com • info@sollanaudiere.com

Voici nos conférences et activités à venir. Vous trouverez tous les détails de ces activités sur notre site Internet www.sollanaudiere.com

Mercredi le 9 octobre 2013 - Conférence sur les limicoles de l'île Bylot par Marion Trudel

À l'été 2012, j'ai eu l'extraordinaire opportunité de faire partie de l'équipe de scientifiques se rendant sur l'île Bylot, 73° degré Nord, Nunavut. La mission de notre équipe était de documenter l'effet de la prédation sur la nidification des limicoles. Parmi les plus abondants « oiseaux de rivage » (en période de nidification, ce sont davantage les terres qui les attirent), nous retrouvons le Bécasseau de Baird et le Pluvier bronzé. Dans la présentation, je souhaite partager ce privilège d'avoir pu observer, dans des conditions uniques et de si près, ces espèces à stratégies migratoires des plus impressionnantes. Pourquoi choisir l'île Bylot? Comment s'y organise la vie là-bas? Quels sont les défis auxquels les limicoles font face et quelles sont leurs stratégies pour y pallier? Comment s'y prend-on pour récolter des données de nidification? Voici un aperçu des questions auxquelles je me tâcherai de répondre. C'est donc un rendez-vous à 19 h au 34, 1^{re} avenue, Notre-Dame-des-Prairies, 2° étage, entrée par l'escalier sur le côté gauche de l'édifice. Admission : 2 \$ pour les membres, 4 \$ pour les non-membres.

Dimanche le 3 novembre 2013 - Migration d'automne, c'est à Mandeville que ca se passe

Daniel Coderre, duc de Mandeville, vous convie à une sortie ornithologique autour du lac Mandeville et du lac Maskinongé. Le lieu de rassemblement sera dans le stationnement de la Municipalité de Mandeville, 162, rue Desjardins vers 9 h 45 (en face du dépanneur). Le départ s'effectuera à 10 h. Apportez jumelles, lunette d'approche et chasse-moustique. L'activité se terminera vers 15 h donc, prévoir un lunch ou de quoi grignoter. *Prière de vous inscrire auprès de Daniel Coderre à l'adresse courriel suivante: dan cod@hotmail.com ou par téléphone au 450 835-0727 afin qu'il puisse vous contacter et vous aviser en cas d'annulation de l'activité ou de changements au niveau de la logistique.

Samedi le 9 novembre 2013 - Les rapaces de la région de Saint-Barthélemy

Bernard Dugas et Raymond Piché vous amèneront en excursion afin de trouver les rapaces de la région. Cette excursion se fait en covoiturage et le rendez-vous est fixé à 8 h 45 le samedi 9 novembre dans le stationnement du restaurant McDonald à Berthier. La sortie se terminera vers 15 h. Apportez vos radios bidirectionnelles, vos jumelles et votre lunch. En cas de mauvais temps, la sortie serait remise au lendemain, le dimanche 10 novembre. *Prière de vous inscrire auprès de Bernard Dugas par courriel à bendugas@sympatico.ca afin qu'il puisse vous contacter et vous aviser en cas d'annulation de l'activité ou de changements au niveau de la logistique.

> Bienvenue à tous! Informations: Luc Foisy: 450 759-8987 Jeanne d'Arc Patenaude pour la SOL



CHEVALIERS DE COLOMB

Dates des prochains déjeuners communautaires qui auront lieu au Centre culturel du Vieux-Collège (grande salle) :

Servis de 8 h à 12 h - Coût : 4 \$

- 13 octobre - 10 novembre - 8 décembre

Responsable: Gérard Lafontaine, 450 839-6751

CONSEIL #3074 SAINT-JACQUES

50, rue Saint-Jacques, Saint-Jacques QC JOK 2R0

Prenez note qu'il y aura un souper aux huîtres le samedi 2 novembre 2013.

Venez en grand nombre!





Les membres du groupe Entraide et Amitié Saint-Jacques vous invitent à un dîner communautaire. Le dîner sera suivi d'une activité portant sur l'exercice physique et la relaxation.

Vous voulez en connaître davantage sur les bienfaits qu'apportent l'activité physique et la relaxation, alors ne manquez pas ce rendez-vous:

Lundi, 21 octobre 2013 - 11 h 30 à 15 h 30 - Au sous-sol de l'église de Saint-Jacques

Pour information sur le coût du repas et/ou pour vous inscrire, veuillez communiquer avec madame Fleur-Ange Perreault 450 839-2989!

Bienvenue à tous!

CALENDRIE

Vendredi 11 octobre: Il y aura un bingo à 19 h 30 à la salle du Centre culturel du Vieux-Collège. Bienvenue à tous, 18 ans et plus.

Jeudi 17 octobre : Une sortie est organisée au Casino de Montréal. Départ 10 h 30 en arrière de l'église. 30 personnes et plus afin d'organiser ce voyage. Pour information ou réservation de vos places, Rita 450 839-6567 ou Renée 450 839-2130

Vendredi 25 octobre : soirée de danse au Centre culturel du Vieux-Collège à 20 h goûter en fin de soirée.

Mardi 29 octobre : Dîner du mois 11 h 30 au Centre culturel du Vieux-Collège, on fête l'Halloween, On se déguise.

Samedi 2 novembre et dimanche 3 novembre : **Salon des artisans** de 10 h à 17 h, au gymnase de l'école Saint-Louis-de-France. Plusieurs exposants vous offrent leurs produits.

Dimanche 24 novembre : nous nous rendons à Montréal pour visiter le musée Grévin (musée de cire) en avant-midi. En après-midi nous assisterons au spectacle « Noël Crooner ». Transport en autobus de luxe et diner compris. Les autres détails vous parviendront plus tard. Vous pouvez réserver vos places avant le 15 octobre. Rita Leblanc-Coderre : 450 839-6567, Renée Pauzé: 450 839-2130.



Regroupement bénévoles **Montcalm**

Aidants naturels, proches aidants deux appellations différentes mais une même réalité.

Vous avez le goût de participer à des rencontres (ou ateliers) d'échanges pour parler de votre situation, pour vous informer, pour briser l'isolement, pour connaître les ressources afin de faire face à certaines problématiques? Le Regroupement Bénévole de Montcalm vous offre la possibilité de participer gratuitement à des rencontres sur des sujets touchant la réalité des proches aidants.

Ces rencontres sont offertes une fois par mois, soit le 3° lundi de 13 h à 16 h.

Elles visent à permettre aux aidants;

- ♥ d'échanger dans un cadre chaleureux sur des sujets qui les intéressent;
- ♥ D'être supporté dans mon rôle d'aidant;
- ♥ De partager et échanger avec d'autres aidants;
- ♥ D'être écouter.

C'est avec plaisir que nous vous accueillerons avec biscuits, café et bonne humeur! Les prochaines rencontres sont les 21 octobre, 18 novembre et 16 décembre 2013.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Sylvie Gagnon au 1 888 839-3440, poste 226.





HOREB SAINT-JACQUES

Maison d'accueil et de ressourcement spirituel **HOREB Saint-Jacques**

122, rue Saint-Jacques, Saint-Jacques • Tél.: 450 839-7717

La Chapelle de la Maison Horeb Saint-Jacques est ouverte pour adoration silencieuse tous les jours de 8 h à 21 h.

CALENDRIER ADULTES

7-14-21-28 octobre 2013 - Lundis 19 h à 20 h SOIRÉE DE PRIÈRES

Équipe Horeb Saint-Jacques

2 octobre 2013 - Mercredi 9 h à 16 h 30

PARCOURS BIBLIQUE : Comment lire les récits

évangéliques. 1^{re} partie

Mme Christiane Cloutier Dupuis

3 au 6 octobre 2013 - Jeudi 18 h 30 à dimanche 13 h **EXPÉRIENCE FOI ET LUMIÈRE : (Christothérapie)** Équipe Horeb

9 octobre 2013 - Mercredi 18 h à 21 h PARTIE DE CARTES

Fondation Horeb

16 octobre 2013 - Mercredi 9 h à 16 h 30

PARCOURS BIBLIQUE : « Comment lire les récits évangéliques. 2ième partie »

Mme Christiane Cloutier Dupuis

22 octobre 2013 - Mardi 19 h à 21 h

SOIRÉE CONFÉRENCE : « Comment arriver à passer à l'action avec des peurs paralysantes. »

Mme Annie Lamarche

24 au 27 octobre 2013 - Jeudi 18 h 30 à dimanche 13 h ÉCOLE D'ÉVANGÉLISATION SAINT-ANDRÉ :

« Session Banabé »

Équipe Horeb

28 au 1er novembre 2013 - lundi 18 h à vendredi 13 h RETRAITE DE SILENCE : « Tous appelés à la sainteté »

M. Jacques Gauthier

30 octobre 2013 - Mercredi 9 h à 16 h 30

PARCOURS BIBLIQUE: « Croire aujourd'hui...

Pourquoi? » 1^{re} partie

Mme Christiane Cloutier Dupuis

AUTRES SESSIONS

4 au 6 octobre 2013

RENOUEMENT CONJUGAL (ITALIEN)

Mylène et Frank - 450 803-4715

Dimanche 6 octobre 2013 **ÉVANGÉLISATION DES PROFONDEURS**

Mme Suzanne Piuze - 450 756-0066

11 au 14 octobre 2013

CURSILLO JOLIETTE

Mme Véronique Dubé - 450 966-9277

17 au 20 octobre 2013 CURSILLO ST-IÉRÔME

M. Robert Gosselin - 450 965-9935

19 et 20 octobre 2013 - De 9 h à 17 h

ATELIER: PAROLE VIVANTE, PAROLE INCARNÉE

M. Sylvain-Alexandre Lacas - 450 839-7717

Jeudis 23 septembre 2013 au 29 mai 2014

ATELIER DE THÉÂTRE

M. Sylvain-Alexandre Lacas - 450 839-7717

NOUVEAUTÉ: Soirées de prières à tous les lundis soirs de 19 h à 20 h animées par des laïcs. Ces soirées de prières sont différentes à chaque semaine selon l'animateur.

POSSIBILITÉ DE FAIRE DES RÉSERVATIONS DE SALLES. Endroit idéal pour :

Congrès, organismes, mouvements, retraites, sessions, conférences, réceptions, cours de formation, célébrations, fêtes familiales, démarche de foi, accompagnement, séjour personnel...

A votre disposition, vastes salles entièrement équipées :

Chapelle, chambres doubles, chambres simples, ascenseur, vaste terrain pour promenade, cuisine québécoise traditionnelle

Information: Steve Pepin 450 839-7717 Site Internet: info@horebsaintjacques.com

Information Saint-Jacques

COLLECTES DE FEUILLES MORTES Les jeudis 24 octobre et 7 novembre

Nous vous invitons à mettre vos sacs de feuilles (toutes couleurs sont acceptées) près du bac brun.

Pour ces deux jours de collectes de feuilles, l'entrepreneur collectera sans limite tous les sacs en plastique ou en papier déposés à côté du bac brun.

Pour les autres semaines, les sacs de feuilles ou feuilles en vrac devront être disposés uniquement dans le bac brun.

Tous les sacs disposés à côté du bac brun ne seront pas collectés. Ils ne devront pas être disposés non plus avec la collecte des ordures ménagères; les mettre plutôt dans le bac brun les semaines de collecte suivantes.

Rappel: à partir de la mi-novembre, la collecte des matières organiques revient à toutes les deux semaines.



Retour de monsieur Jacques Dion au poste de Brigadier

En avril, monsieur lacques Dion quittait ses fonctions de brigadier pour relever de nouveaux défis. Après 4 ans de loyaux services, c'est avec le cœur gros et un attachement profond aux jeunes Jacobines et Jacobins que Jacques quittait ses fonctions.

Il est tellement dévoué à son travail et aux jeunes de la région, qu'il reprendra ses fonctions de Brigadier pour la Municipalité de Saint-Jacques dans les jours à venir.

Nous sommes heureux de réintégrer M. Dion dans l'équipe et lui souhaitons la bienvenue à nouveau!

PUBLIREPORTAGE NOS ENTREPRISES

Votre entreprise est établie à Saint-Jacques depuis plus de 20 ans? Vous souhaitez bénéficier gratuitement d'un publireportage soulignant l'apport de votre entreprise au rayonnement de votre municipalité?

La Municipalité de Saint-Jacques relance l'initiative d'une série de publireportages ayant pour but d'encourager les entreprises qui sont établies à Saint-Jacques depuis au moins 20 ans et de faire connaître leurs produits et services sur le territoire.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez contacter Karine Vézina, agente de communication au 450 839-3671, poste 7620 ou à communication@st-jacques.org.

Information Saint-Jacques



AVIS AUX ABONNÉS DE L'AQUEDUC DE SAINT-JACQUES

La Municipalité de Saint-Jacques devra procéder au nettoyage du réseau d'aqueduc.

Le travail s'effectuera de nuit sur une période de deux semaines, soit du 14 au 25 octobre 2013.

Durant cette période, si vous remarquez une eau brouillée ou colorée, nous vous recommandons de laisser couler l'eau quelques minutes.

JOIGNEZ-VOUS aux 408 utilisateurs, TÉLÉCHARGEZ l'application mobile Saint-Jacques!

Vous pouvez télécharger gratuitement l'application Saint-Jacques en allant au www.st-jacques.org ou directement sur les magasins d'application iPhone, Android et BlackBerry. Une version Web pour les personnes qui n'ont pas ce type d'appareil est aussi disponible sur le site Internet de la Municipalité.

Transportez
Saint-Jacques,
téléchargez
gratuitement
l'application
mobile.



Déchiquetage de branches

Cette année, le service de déchiquetage de branches se fera par secteur du 21 au 25 octobre

Afin de donner un service adéquat et de s'assurer de maximiser l'opération :

- vos branches devront être à la rue dès le 21 octobre au matin
- elles doivent être déposées, par le propriétaire ou l'occupant, en prenant soin de placer le gros bout des branches face à la rue, sans qu'elles nuisent à la circulation;
- les branches de plus de trois (3) pouces ou sept (7,5) centimètres et demi de diamètre seront rejetées, la déchiqueteuse ne pouvant les recevoir.
- seuls les résidus de taillage seront acceptés (aucun émondage d'arbres)

*Le déchiquetage des branches est un service offert au citoyen qui effectue des petits travaux de taillage où s'accumule une quantité raisonnable de branches. Les grandes quantités issues des travaux d'émondage ou d'élagage d'arbres ne sont pas acceptées.

Merci de votre compréhension.

Le stationnement

En vertu du règlement 207-2010, la Municipalité de Saint-Jacques a autorisé la Sûreté du Québec à appliquer le règlement concernant le stationnement.

ARTICLE 19: STATIONNEMENT D'HIVER

Il est interdit de stationner un véhicule routier et lourd sur les chemins publics entre 24 h et 6 h du 1^{er} novembre au 15 avril inclusivement et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

Toute personne qui contrevient aux dispositions mentionnées ci-dessus est passible d'une poursuite et des pénalités rattachées audit règlement. (Des copies de ces règlements sont disponibles à la Mairie aux heures normales de bureau).

Abris temporaires pour automobiles

L'installation d'abris d'autos temporaires est autorisée entre le 15 octobre d'une année et le 15 avril de l'année suivante.



